

Évolutions monétaires à La Réunion au 31 mars 2014

ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

Selon les perspectives de l'économie mondiale publiées par le Fonds Monétaire international en avril 2014, la croissance mondiale s'est accélérée au deuxième semestre 2013 pour atteindre 3,6%, soit une hausse marquée par rapport aux 2,6% enregistrés lors du semestre précédent. Cette accélération provient, pour majeure partie, des pays avancés, tandis que la croissance des pays émergents n'a progressé que modestement. Toujours selon le FMI, l'économie mondiale devrait s'affermir pour atteindre 3,6% sur l'ensemble de l'année 2014 (après 3 % en 2013, + 3,2 % en 2012 et +3,9 % en 2011).

Dans la zone euro, la croissance est en hausse au premier trimestre 2014, avec un PIB qui augmente de 0,2 %. Après une progression de 0,2% au quatrième trimestre 2013, le PIB français est stable (+0,0 %) au premier trimestre 2014. Cette stabilité s'explique principalement par la légère augmentation de la production (la production totale de biens et services croît de 0,2%) alors que la consommation se replie (les dépenses de consommation des ménages reculent de 0,5%) et que le solde extérieur contribue négativement à l'évolution du PIB (-0,2 point).

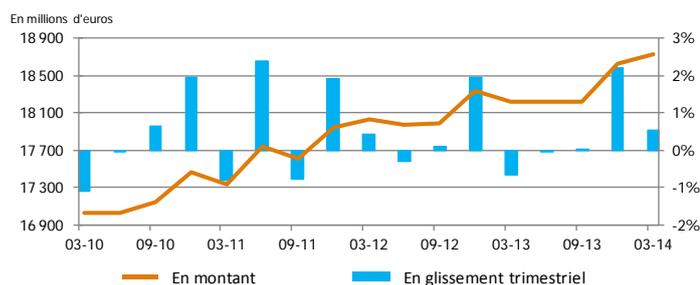
Lors de sa réunion du 5 juin 2014, le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de 10 points de base à 0,15%, le taux de la facilité de prêt marginal de 35 points de base à 0,40% et le taux de la facilité de dépôt de 10 points de base à -0,10% (soit un taux négatif). Ces baisses de taux sont accompagnées d'un ensemble d'autres mesures visant à soutenir l'économie réelle et à améliorer le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Lors de sa conférence de presse, M. Draghi a indiqué que : « Prises dans leur ensemble, ces mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de 2%. (...) S'agissant de nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE, compte tenu des perspectives d'inflation, ces taux resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée. (...) De plus, si nécessaire, la politique monétaire pourra de nouveau être rapidement assouplie. Le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat s'il devenait nécessaire de faire face à des risques supplémentaires d'une période trop prolongée de faible inflation. ».

STABILITE DE L'ACTIVITE BANCAIRE AU PREMIER TRIMESTRE 2014

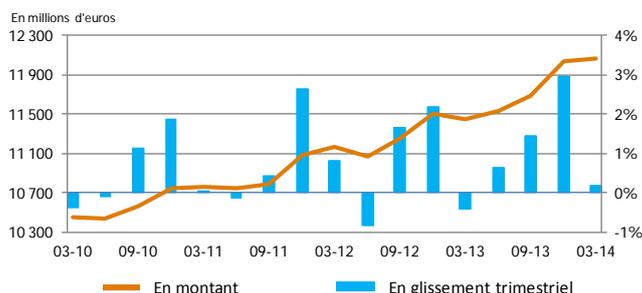
L'accélération de l'activité des établissements de crédit implantés à La Réunion enregistrée en fin d'année 2013 ne s'est pas confirmée début 2014. La légère progression des concours bancaires consentis (+ 0,5 % au premier trimestre 2014) fait suite à la forte hausse enregistrée fin 2013 (+ 2,2 % au quatrième trimestre). L'encours brut total progresse de 100 millions d'euros, pour s'établir à 18,7 milliards d'euros à fin mars 2014. Néanmoins, cette bonne tenue des concours bancaires s'explique essentiellement par l'autorisation d'un découvert ponctuel de 140 millions d'euros à un organisme social de la place, qui impacte fortement les crédits consentis dans le département. Sans cet octroi exceptionnel et très ponctuel, l'encours brut total aurait légèrement baissé, la diminution de l'encours des crédits aux collectivités locales (- 4,1 %) dépassant en volume la hausse des crédits aux entreprises (+ 0,8 %).

Les actifs financiers détenus par les agents économiques restent stables au premier trimestre 2014, à 12,1 milliards d'euros (+ 0,2 %, après + 3,0 % au trimestre précédent. La hausse des placements des ménages (+ 0,3 %) et des autres agents économiques (+ 4,3 %) compense la baisse des placements des entreprises (- 1,3 %, après + 8,2 % au trimestre précédent).

Evolution des concours bancaires



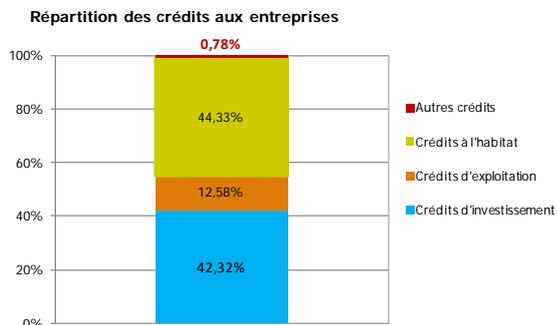
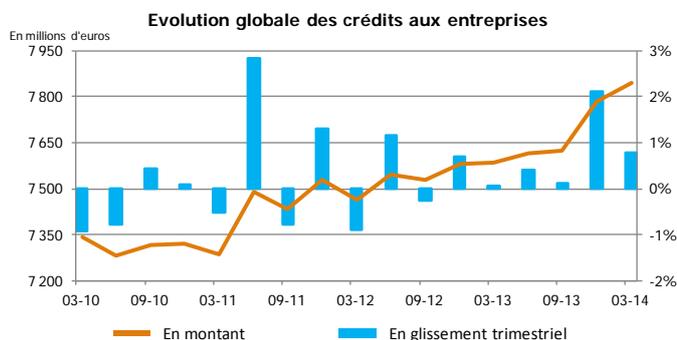
Evolution des actifs financiers



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RESTE BIEN ORIENTÉ

Hausse des crédits aux entreprises

L'encours des **financements consentis aux entreprises** progresse de 0,8 % au premier trimestre 2014 (soit + 60 millions d'euros, après + 161 millions d'euros au dernier trimestre 2013). À 7,85 milliards d'euros à fin mars 2014, l'encours des crédits aux entreprises augmente de 3,4 % sur un an, et représente 44,6 % de l'encours sain total.



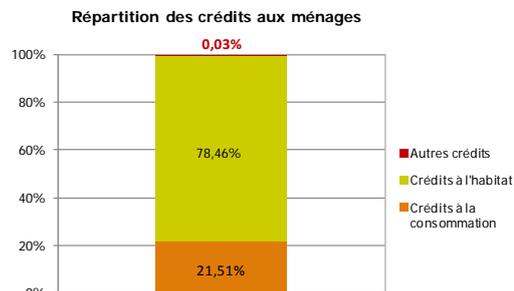
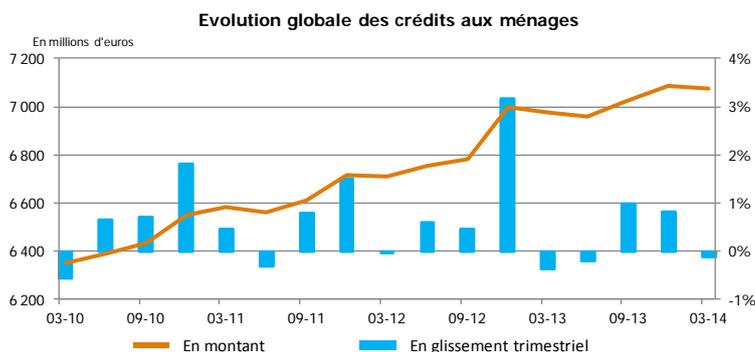
Le **financement de l'immobilier** continue de progresser au premier trimestre, comme au cours des trimestres précédents. Le rythme de progression enregistré est cependant en retrait : + 1,7 % sur le trimestre, contre + 3,7 % au trimestre précédent. Sur un an, les crédits immobiliers progressent de 10,6 %. Une grande partie de cet encours est constituée de financements consentis par les prêteurs institutionnels (Caisse des Dépôts et Consignations notamment) aux sociétés d'économie mixte et aux opérateurs du logement social. La part de ces financements dans les concours immobiliers des entreprises a très fortement progressé depuis 2009, en lien avec la réorientation de la défiscalisation immobilière vers le logement social. Ils représentent désormais 80 % du total, contre 66 % 5 ans auparavant.

Le redressement progressif des **crédits d'investissement** se confirme (+ 3,7 % au 1^{er} trimestre contre + 0,7 % seulement au quatrième 2013). En glissement annuel sur douze mois, les crédits d'investissement aux entreprises progressent de 2,4 % à fin mars 2014, pour un encours de 3,3 milliards d'euros. Le contexte économique désormais plus favorable permet aux entrepreneurs d'être moins attentistes en matière d'investissement, comme cela ressort des enquêtes de conjoncture de l'IEDOM (Indicateur du climat des affaires proche de sa moyenne de longue période, et intentions d'investir mieux orientées).

L'encours des **crédits d'exploitation** recule par contre fortement au premier trimestre 2014 (- 10,4 %). Il diminue de 13,9 % sur les douze derniers mois, retrouvant ainsi son niveau de mars 2011. L'ensemble des composantes du financement à court terme reculent au premier trimestre ; les plus fortes baisses concernent l'escompte commercial (- 16,5 % sur le trimestre après + 21,1 % au trimestre précédent) et les crédits de trésorerie (- 12,9 %).

Légère progression des crédits aux ménages

Les **concours consentis aux ménages** sont quasi stables au premier trimestre 2014 (- 0,1 %, soit - 9 millions d'euros), alors qu'ils avaient progressé au quatrième trimestre 2013 (+ 0,8 %, soit 58 millions d'euros supplémentaires). Cette pause au premier trimestre est cependant récurrente, après un quatrième trimestre toujours bien orienté. Avec un encours de près de 7,1 milliards d'euros (+ 1,5 % sur un an), les crédits aux ménages se maintiennent à leur plus haut niveau historique.



L'encours des **crédits à la consommation** des ménages continue de baisser au premier trimestre (- 1,5 %, soit - 23 millions d'euros, après - 15 millions d'euros au quatrième trimestre 2013). Cette catégorie de crédit reste durablement orientée à la baisse (encore - 2,4 % sur un an), et il faut remonter avant 2006 pour retrouver un niveau d'encours inférieur. Cette situation est liée d'abord à la faiblesse des achats de véhicules automobiles et de biens d'équipement par rapport à la période précédant la crise, mais aussi au renforcement de la réglementation sur ce type de financements.

L'encours des **financements à l'habitat**, principale composante des concours aux ménages (avec 78,5 % des crédits totaux qui leur sont octroyés), progresse pour sa part légèrement au premier trimestre (+ 0,3 %, après + 1,3 % au quatrième trimestre 2013). Son rythme de progression reste pénalisé par l'atonie du marché de l'immobilier réunionnais, contraint par les modifications successives des dispositifs de défiscalisation. Sur un an, l'encours des crédits à l'habitat des ménages progresse de 2,6 % (+ 141 millions d'euros).

Progression sensible des crédits aux collectivités locales et aux autres agents

Après la forte hausse enregistrée au quatrième trimestre 2013 (+ 8,1 %, soit + 154 millions d'euros), l'encours des **crédits consentis aux collectivités locales** s'inscrit à nouveau en baisse au premier trimestre 2014 (- 4,1 %). La diminution observée sur un an est nettement plus limitée (- 0,7 %). Les crédits d'investissement représentent l'essentiel des concours consentis aux collectivités locales.

Parallèlement, les crédits aux autres agents progressent très fortement sur le trimestre (+ 22,5 %, soit + 120 millions d'euros), en raison d'une autorisation de découvert ponctuelle. Sans être régulier, ces mouvements impactent parfois la série, et il convient d'en faire abstraction lors de l'observation des évolutions des séries d'encours.

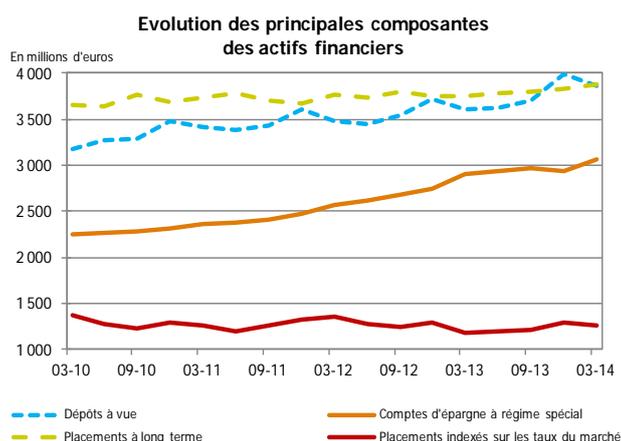
Sinistralité inchangée

Les **créances douteuses brutes** portées par l'ensemble des établissements de crédit progressent légèrement en début d'année (+ 0,2 % au 1^{er} trimestre), alors qu'elles avaient commencé à se résorber progressivement courant 2013. Leur poids dans l'encours total reste stable, à 6,0 %. Le taux de provisionnement de ces créances douteuses s'établit à 57,0 % à fin mars 2014, en légère progression.

STABILITÉ DES ACTIFS FINANCIERS

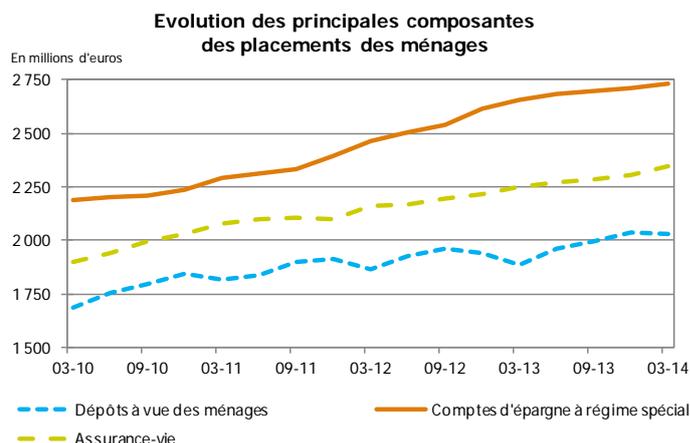
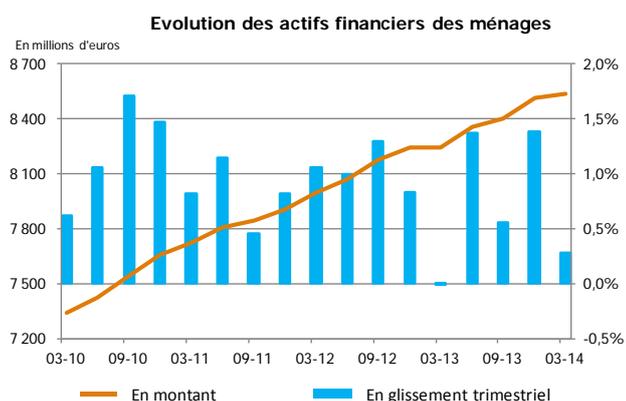
L'encours total des **actifs financiers détenus par les agents économiques réunionnais** progresse de 0,2 % au premier trimestre 2014, moins rapidement cependant qu'au cours des trimestres précédents (+ 1,4 % au troisième trimestre 2013, et + 3,0 % au quatrième trimestre). L'encours total des dépôts collectés a progressé de 5,3 % sur douze mois (soit une collecte nette de 610 millions d'euros), et dépasse désormais 12 milliards d'euros.

Comme c'est régulièrement le cas en début d'année, les **dépôts à vue** reculent de 3,0 % au premier trimestre 2014 (soit 120 millions d'euros de décollecte nette), après avoir augmenté de 7,6 % au quatrième trimestre (+ 282 millions d'euros de collecte nette). Sur douze mois, leur hausse s'établit cependant à 7,2 %. Les **placements liquides** progressent en revanche rapidement (+ 2,3 % sur le trimestre, soit + 96 millions d'euros, après + 41 millions d'euros au dernier trimestre 2013). Ce sont les comptes d'épargne à régime spécial qui expliquent cette hausse (+ 4,1 % au premier trimestre, soit + 120 millions d'euros) alors que ceux-ci avaient enregistré une légère décollecte au trimestre précédent (- 1,2 %). A l'inverse, les placements indexés enregistrent une baisse à fin mars 2014 (- 1,9 %, soit - 24 millions d'euros), contre une hausse sensible au trimestre précédent (+ 6,4 %). L'**épargne à long terme** continue de progresser modérément (+ 1,2 %, soit + 46 millions d'euros de collecte supplémentaire après + 0,6 % au trimestre précédent). Son évolution sur un an reste mesurée (+ 3,1 % après + 2,0 % trois mois auparavant).



Stabilisation des placements des ménages

Les **placements des ménages** s'inscrivent en hausse de 0,3 % au premier trimestre 2014 (+ 23 millions d'euros), après une progression de 1,4 % enregistrée fin 2013 (+ 116 millions d'euros). En matière de dépôts aussi, le rythme de croissance au premier trimestre est traditionnellement en retrait comparativement au dynamisme observé en fin d'année.



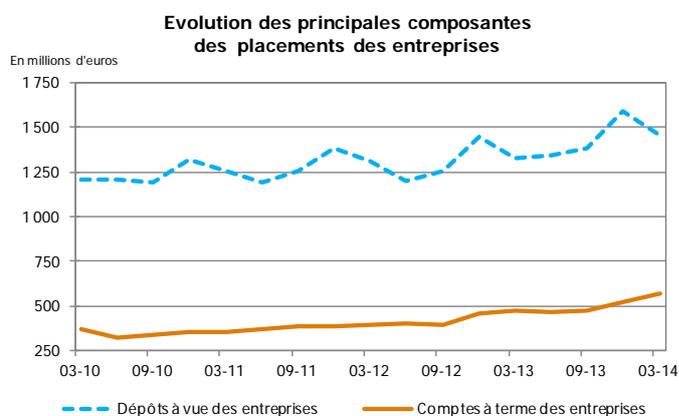
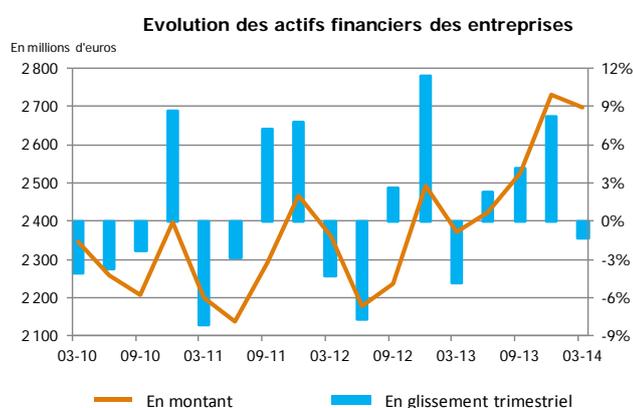
Les dépôts à vue et les placements liquides des ménages s'inscrivent en léger repli (respectivement de - 0,3 % et de - 0,6 %), malgré la hausse des dépôts sur livrets de développement durable (+ 1,9 %), livrets A (+ 1,2 %) et livrets ordinaires (+ 1,0 %). Les baisses successives des taux de rémunération des livrets A et de développement durable n'ont ainsi pas entraîné de désaffection des épargnants pour ces supports de placement. Les plus fortes baisses concernent les placements indexés sur les taux de marché, notamment les comptes créditeurs à terme et les livrets d'épargne populaire (avec respectivement - 24,8 % et - 6,1 %).

L'épargne à long terme détenue par les ménages progresse en revanche (+ 1,4 % au premier trimestre, soit + 49 millions d'euros, après + 1,1 % au trimestre précédent). Elle bénéficie notamment de la hausse des placements en actions (+ 6,3 %), des contrats d'assurance-vie (+ 1,8 %) et des plans d'épargne logement (+ 0,9 %).

En glissement annuel sur douze mois, les placements des ménages progressent de 3,6 % (+ 299 millions d'euros).

Baisse des placements des entreprises

Après trois trimestres consécutifs de hausse (notamment + 8,2 % au trimestre précédent, soit + 208 millions d'euros de collecte nette), les **sociétés non financières** enregistrent une baisse de leurs actifs financiers détenus au premier trimestre 2014. Cette baisse s'explique essentiellement par le recul des dépôts à vue (- 8,5 % sur le trimestre, soit - 135 millions d'euros), non compensé en montant par la bonne tenue des placements liquides (+ 9,8 %, soit + 102 millions d'euros, grâce notamment aux comptes à terme, à + 9,0 %, et aux OPCVM monétaires, à + 20,1 %). Les certificats de dépôt continuent à connaître des fluctuations importantes, la baisse de 17,9 % sur le trimestre interrompant trois trimestres de progressions rapides. Sur les douze derniers mois, l'épargne des sociétés financières progresse de 13,7 %, soit + 326 millions d'euros.



Nouvelle progression des placements des autres agents

Les **placements des autres agents** (sociétés d'assurance et fonds de pension, administrations centrales et de sécurité sociale, associations) continuent de progresser au premier trimestre 2014 (+ 4,3 %, soit + 34 millions d'euros) comme les trimestres précédents (+ 3,1 %, soit 24 millions d'euros de collecte nette au quatrième trimestre 2013 après + 2,6 % au troisième trimestre). Cette hausse concerne les divers compartiments de l'épargne, et notamment les dépôts à vue (+ 6,0 %, après + 12,2 % au trimestre précédent). Au sein des autres agents, les « institutions sans but lucratif au service des ménages » (ISBLM) disposent de la majeure partie de ces placements (60,7 % en mars 2014) et expliquent l'essentiel de la hausse du trimestre (+ 26 millions d'euros).

MÉTHODOLOGIE

L'ensemble des données concernent des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit.

- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédit non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

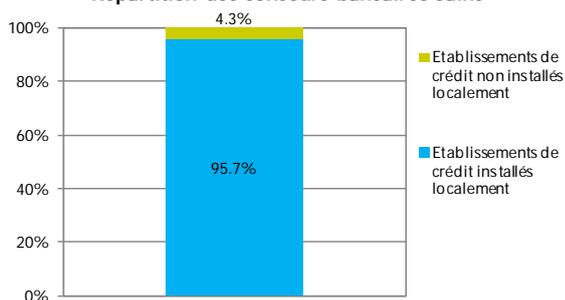
TABLEAUX STATISTIQUES

Les crédits à l'économie

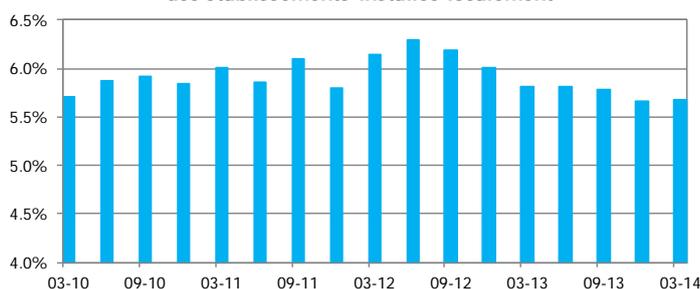
	Montants en millions d'euros										Variations	
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	mars-12	mars-13	juin-13	sept-13	déc-13	mars-14	1 trim	1 an
Entreprises												
Crédits d'exploitation	1 170,0	1 268,0	1 108,4	986,5	1 088,9	1 146,5	1 137,2	1 087,7	1 101,5	987,1	-10,4%	-13,9%
<i>Créances commerciales</i>	119,9	113,1	101,9	85,8	87,1	75,6	78,7	68,4	82,8	69,1	-16,5%	-8,5%
<i>Crédits de trésorerie</i>	636,4	718,0	568,6	517,1	625,2	684,9	679,6	659,7	645,8	562,8	-12,9%	-17,8%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	118,9	113,9	108,2	110,7	116,0	99,9	114,4	114,7	113,3	108,8	-3,9%	8,9%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	276,6	280,0	270,3	250,5	256,9	264,3	252,6	239,2	234,7	227,0	-3,3%	-14,1%
<i>Affacturage</i>	137,0	156,8	167,7	133,2	119,7	121,7	126,3	120,4	138,2	128,2	-7,2%	5,4%
Crédits d'investissement	3 353,8	3 510,4	3 333,1	3 269,4	3 284,5	3 241,3	3 207,9	3 177,9	3 201,4	3 320,0	3,7%	2,4%
<i>Crédits à l'équipement</i>	2 879,3	3 035,3	2 880,4	2 817,5	2 811,1	2 772,5	2 750,2	2 761,9	2 779,9	2 861,0	2,9%	3,2%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	253,2	244,2	223,8	231,1	301,2	241,6	238,8	240,5	239,7	238,1	-0,7%	-1,4%
<i>Crédit-bail</i>	474,5	475,1	452,8	451,9	473,4	468,8	457,7	416,0	421,5	459,0	8,9%	-2,1%
Crédits à l'habitat	2 661,2	2 757,5	2 823,0	2 975,9	3 041,9	3 144,0	3 216,5	3 296,3	3 419,4	3 477,8	1,7%	10,6%
Autres crédits	58,1	74,8	76,5	52,9	46,8	52,6	54,5	62,4	63,4	60,9	-4,0%	15,8%
Encours sain	7 243,1	7 610,7	7 341,1	7 284,7	7 462,0	7 584,4	7 616,0	7 624,3	7 785,7	7 845,8	0,8%	3,4%
Ménages												
Crédits à la consommation	1 712,6	1 706,4	1 650,9	1 626,0	1 572,4	1 559,7	1 543,7	1 560,7	1 545,0	1 522,0	-1,5%	-2,4%
<i>Crédits de trésorerie</i>	1 587,7	1 581,7	1 540,3	1 509,3	1 463,9	1 451,1	1 435,7	1 451,6	1 434,6	1 408,1	-1,8%	-3,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	47,6	44,4	37,6	49,2	51,6	53,8	52,5	54,7	56,3	59,7	6,1%	11,0%
<i>Crédit-bail</i>	77,3	80,3	73,0	67,4	56,9	54,8	55,5	54,4	54,2	54,1	-0,1%	-1,2%
Crédits à l'habitat	4 172,4	4 462,8	4 696,2	4 945,2	5 139,8	5 412,4	5 414,5	5 465,2	5 538,9	5 553,0	0,3%	2,6%
Autres crédits	3,4	2,2	2,1	11,4	0,9	1,7	1,6	2,2	2,1	2,2	4,7%	35,6%
Encours sain	5 888,4	6 171,3	6 349,2	6 582,5	6 713,1	6 973,7	6 959,8	7 028,1	7 086,0	7 077,2	-0,1%	1,5%
Collectivités locales												
Crédits d'exploitation	56,3	16,6	21,5	51,2	159,5	15,0	15,0	6,5	6,9	13,9	103,2%	-7,1%
<i>Crédits de trésorerie</i>	54,0	14,2	21,2	49,3	16,8	14,9	14,8	6,4	6,4	11,9	84,5%	-20,2%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	2,3	2,4	0,3	1,8	142,7	0,1	0,2	0,2	0,4	2,1	-ns-	-ns-
Crédits d'investissement	1 633,9	1 775,3	1 706,0	1 766,2	1 931,6	1 963,1	1 939,9	1 888,7	2 040,2	1 949,2	-4,5%	-0,7%
<i>Crédits à l'équipement</i>	1 633,9	1 775,3	1 705,3	1 766,2	1 931,6	1 962,2	1 939,1	1 887,8	2 039,4	1 948,6	-4,5%	-0,7%
Autres crédits	5,3	5,0	6,9	5,2	1,7	0,9	0,1	0,0	2,4	2,0	-14,9%	-ns-
Encours sain	1 695,6	1 798,5	1 735,9	1 823,9	2 094,1	1 980,2	1 956,1	1 896,4	2 050,6	1 966,3	-4,1%	-0,7%
Autres agents												
Encours sain	398,0	496,9	549,3	506,2	575,3	556,6	558,2	552,2	581,2	711,9	22,5%	27,9%
TOTAL												
Encours sain	15 225,0	16 077,4	15 975,5	16 197,4	16 844,6	17 094,7	17 090,1	17 101,1	17 503,6	17 601,3	0,6%	3,0%
<i>dont ECNIL</i>	727,7	782,3	737,2	715,9	787,9	748,4	730,5	688,2	708,8	759,1	7,1%	1,4%
Créances douteuses brutes	609,5	684,2	1 056,2	1 134,2	1 178,4	1 119,5	1 120,6	1 117,3	1 114,9	1 117,1	0,2%	-0,2%
<i>Créances douteuses nettes</i>	239,1	279,4	488,0	511,2	534,6	468,1	472,1	473,6	484,3	480,9	-0,7%	2,7%
<i>(dt) Entreprises</i>	131,8	173,6	355,8	406,1	431,7	356,6	357,7	352,7	361,2	352,0	-2,5%	-1,3%
<i>(dt) Ménages</i>	94,0	87,8	121,5	99,8	100,5	105,5	109,1	116,1	120,6	126,1	4,5%	19,5%
Provisions	370,4	404,9	568,2	623,0	643,8	651,4	648,5	643,7	630,6	636,2	0,9%	-2,3%
Encours brut total	15 834,6	16 761,6	17 031,6	17 331,6	18 022,9	18 214,3	18 210,7	18 218,4	18 618,5	18 718,4	0,5%	2,8%
<i>Taux de créances douteuses</i>	3,8%	4,1%	6,2%	6,5%	6,5%	6,1%	6,2%	6,1%	6,0%	6,0%	0,0 pt	-0,2 pt
<i>Taux de créances douteuses des ECIL</i>	3,8%	4,2%	5,7%	6,0%	6,1%	5,8%	5,8%	5,8%	5,7%	5,7%	0,0 pt	-0,1 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	60,8%	59,2%	53,8%	54,9%	54,6%	58,2%	57,9%	57,6%	56,6%	57,0%	0,4 pt	-1,2 pt

ECIL / ECNIL : établissements de crédit installés localement / non installés localement (cf. méthodologie)

Répartition des concours bancaires sains



Evolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros										Variations	
	mars-09	mars-10	mars-11	mars-12	mars-13	juin-13	sept-13	déc-13	mars-14	1 trim	1 an	
Sociétés non financières	2 261,3	2 347,0	2 199,1	2 360,0	2 370,1	2 423,1	2 523,6	2 731,5	2 695,9	-1,3%	13,7%	
Dépôts à vue	1 081,8	1 207,4	1 257,4	1 311,3	1 324,8	1 338,4	1 384,2	1 586,1	1 450,8	-8,5%	9,5%	
Placements liquides ou à court terme	1 010,1	923,9	830,8	940,2	938,1	975,4	1 029,5	1 047,2	1 149,9	9,8%	22,6%	
Comptes d'épargne à régime spécial	0,7	0,6	0,2	21,2	106,5	95,4	116,3	72,4	173,8	140,0%	63,2%	
Placements indexés sur les taux de marché	1 009,4	923,3	830,5	919,0	831,5	880,0	913,2	974,7	976,0	0,1%	17,4%	
<i>dont comptes à terme</i>	378,5	372,9	353,2	394,4	471,1	466,9	474,7	519,5	566,2	9,0%	20,2%	
<i>dont OPCVM monétaires</i>	235,4	228,0	186,8	182,7	157,1	124,6	117,5	95,0	114,1	20,1%	-27,4%	
<i>dont certificats de dépôt</i>	393,4	321,6	290,3	341,0	202,7	288,0	320,7	359,9	295,4	-17,9%	45,8%	
Epargne à long terme	169,5	215,7	111,0	108,5	107,3	109,3	109,8	98,2	95,2	-3,0%	-11,2%	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	31,5	32,6	30,6	23,8	22,7	25,1	24,8	15,6	14,6	-6,1%	-35,6%	
Ménages	7 031,9	7 342,0	7 719,5	7 990,7	8 240,5	8 353,8	8 400,2	8 515,8	8 539,2	0,3%	3,6%	
Dépôts à vue	1 567,2	1 687,2	1 817,5	1 861,6	1 886,0	1 963,5	1 994,4	2 034,3	2 027,3	-0,3%	7,5%	
Placements liquides ou à court terme	2 522,7	2 455,3	2 521,7	2 704,9	2 837,8	2 860,0	2 861,8	2 895,9	2 877,5	-0,6%	1,4%	
Comptes d'épargne à régime spécial	2 143,1	2 189,0	2 291,1	2 459,8	2 654,4	2 686,4	2 695,5	2 708,3	2 728,7	0,8%	2,8%	
<i>dont livrets ordinaires</i>	814,5	826,1	853,8	918,5	887,9	873,3	880,5	872,2	881,2	1,0%	-0,8%	
<i>dont livrets A et bleus</i>	683,7	723,5	806,0	910,6	1 070,6	1 100,3	1 099,1	1 118,5	1 131,9	1,2%	5,7%	
<i>dont livrets jeunes</i>	38,6	39,0	38,9	38,3	37,6	38,1	38,0	39,0	38,0	-2,6%	1,2%	
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	118,2	114,5	106,9	100,6	94,7	94,7	94,7	91,5	85,9	-6,1%	-9,2%	
<i>dont livrets de développement durable</i>	258,8	259,8	262,4	271,4	351,0	367,4	373,7	380,6	387,8	1,9%	10,5%	
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	229,2	226,1	223,2	220,5	212,6	212,6	209,6	206,6	203,7	-1,4%	-4,2%	
Placements indexés sur les taux de marché	379,6	266,3	230,5	245,0	183,4	173,5	166,3	187,5	148,9	-20,6%	-18,8%	
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	288,2	189,6	173,5	197,0	149,8	140,8	135,2	159,8	120,2	-24,8%	-19,8%	
<i>dont bons de caisse</i>	13,8	12,8	12,4	10,2	8,9	8,7	8,6	8,3	10,0	20,3%	12,4%	
<i>dont OPCVM monétaires</i>	77,6	63,8	44,6	37,8	24,8	24,1	22,4	19,5	18,7	-3,7%	-24,4%	
Epargne à long terme	2 941,9	3 199,5	3 380,2	3 424,2	3 516,7	3 530,2	3 543,9	3 585,6	3 634,4	1,4%	3,3%	
<i>dont plans d'épargne logement</i>	756,1	756,9	763,3	759,9	763,5	762,0	767,8	783,6	790,4	0,9%	3,5%	
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	71,3	65,2	59,0	56,3	53,4	52,6	51,5	51,2	50,6	-1,1%	-5,2%	
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	8,5	8,2	7,9	7,6	9,1	10,2	10,7	9,5	10,3	7,6%	12,5%	
<i>dont actions</i>	108,3	143,1	149,7	115,9	114,2	114,2	118,2	124,5	132,3	6,3%	15,9%	
<i>dont obligations</i>	145,2	178,4	193,3	217,9	223,1	222,2	212,6	208,3	203,8	-2,1%	-8,6%	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	140,8	149,2	128,1	109,4	102,0	100,6	100,2	101,5	99,1	-2,3%	-2,8%	
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 711,7	1 898,5	2 078,9	2 157,4	2 251,4	2 268,4	2 282,9	2 307,0	2 347,8	1,8%	4,3%	
Autres agents	756,7	760,0	838,0	813,7	840,8	748,9	768,3	792,3	826,4	4,3%	-1,7%	
Dépôts à vue	299,3	284,9	336,0	311,6	398,5	318,7	328,9	369,1	391,1	6,0%	-1,8%	
Placements liquides ou à court terme	252,6	241,3	261,4	272,0	309,9	285,4	290,2	279,8	291,2	4,1%	-6,0%	
Comptes d'épargne à régime spécial	50,0	59,6	70,3	79,4	139,4	150,2	161,0	156,2	154,1	-1,3%	10,5%	
Placements indexés sur les taux de marché	202,6	181,8	191,1	192,7	170,5	135,2	129,2	123,7	137,1	10,9%	-19,6%	
<i>dont comptes à terme</i>	57,5	40,8	50,3	63,8	69,1	67,1	72,2	77,2	80,5	4,3%	16,4%	
Epargne à long terme	204,7	233,8	240,7	230,0	132,4	144,8	149,2	143,4	144,0	0,5%	8,8%	
Total actifs financiers	10 049,9	10 449,1	10 756,6	11 164,4	11 451,5	11 525,7	11 692,1	12 039,6	12 061,5	0,2%	5,3%	
Dépôts à vue	2 948,3	3 179,6	3 410,9	3 484,5	3 609,3	3 620,6	3 707,5	3 989,5	3 869,2	-3,0%	7,2%	
Placements liquides ou à court terme	3 785,4	3 620,5	3 613,8	3 917,1	4 085,8	4 120,8	4 181,5	4 222,9	4 318,6	2,3%	5,7%	
Comptes d'épargne à régime spécial	2 193,8	2 249,1	2 361,7	2 560,5	2 900,3	2 932,0	2 972,8	2 937,0	3 056,6	4,1%	5,4%	
<i>dont livrets ordinaires</i>	843,2	862,3	908,6	994,6	1 069,4	1 052,8	1 088,7	1 028,8	1 114,0	8,3%	4,2%	
<i>dont livrets A et bleus</i>	690,2	731,9	821,1	934,6	1 134,0	1 165,5	1 167,0	1 189,5	1 226,2	3,1%	8,1%	
<i>dont livrets jeunes</i>	38,6	39,0	38,9	38,4	37,6	38,1	38,0	39,0	38,0	-2,6%	1,2%	
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	118,2	114,5	106,9	100,7	94,7	94,7	94,7	91,5	86,0	-6,1%	-9,2%	
<i>dont livrets de développement durable</i>	258,8	259,8	262,7	271,6	351,4	367,8	374,1	381,0	388,2	1,9%	10,5%	
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	229,2	226,1	223,5	221,0	213,2	213,1	210,0	207,1	204,2	-1,4%	-4,2%	
Placements indexés sur les taux de marché	1 591,6	1 371,4	1 252,1	1 356,7	1 185,4	1 188,7	1 208,7	1 285,9	1 262,0	-1,9%	6,5%	
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	724,2	603,2	576,9	655,1	690,0	674,8	682,2	756,5	766,8	1,4%	11,1%	
<i>dont bons de caisse</i>	16,1	13,7	17,8	16,4	9,5	9,3	9,0	9,2	10,9	18,2%	14,8%	
<i>dont certificats de dépôt</i>	393,4	321,6	290,3	341,0	202,7	288,0	320,7	359,9	295,4	-17,9%	45,8%	
<i>dont OPCVM monétaires</i>	457,9	432,8	367,1	344,1	283,3	216,6	196,8	160,4	188,9	17,8%	-33,3%	
Epargne à long terme	3 316,1	3 649,0	3 731,9	3 762,7	3 756,4	3 784,3	3 803,0	3 827,2	3 873,6	1,2%	3,1%	
<i>dont plans d'épargne logement</i>	756,1	756,9	765,0	761,9	765,3	763,8	769,8	785,7	792,5	0,9%	3,6%	
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	71,3	65,2	59,3	56,6	53,8	53,0	51,8	51,6	51,0	-1,1%	-5,1%	
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	8,5	8,2	7,9	7,6	9,1	10,2	10,7	9,5	10,3	7,6%	12,5%	
<i>dont actions</i>	119,3	162,9	168,1	132,4	128,1	127,2	134,6	140,9	150,7	7,0%	17,6%	
<i>dont obligations</i>	312,4	380,9	393,2	388,7	406,0	426,4	408,2	407,9	400,1	-1,9%	-1,4%	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	336,7	376,3	259,1	256,3	141,0	133,6	143,1	122,8	119,5	-2,6%	-15,2%	
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 711,7	1 898,5	2 079,2	2 159,2	2 253,2	2 270,1	2 284,7	2 308,8	2 349,5	1,8%	4,3%	

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : T. BELTRAND

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : 17 juin 2014